



A.C.R.I.A.M.

Loi 1901 - N° 8905 Sous Préfecture de Grasse

Siège Social

510 A chemin du Riou Merlet
06740 CHATEAUNEUF

Président : **Paul ROUX**
Tél./Fax : 04 93 12 95 14
Portable : 06 60 52 03 07
e.mail : paul.roux@yahoo.fr

Amis Cavalières et Cavaliers,

Le Comité Directeur de l'ACRIAM est heureux de vous inviter à participer à la première Sortie de l'année 2010 :

LA CHEVAUCHEE DES ROIS le dimanche 24 Janvier 2010

A l'initiative de l'équipe des cavaliers de l'est varois du canton de Fayence.

Le rassemblement aura lieu à FONDURANE, Lac de St cassien : pour se rendre au parking de Fondurane, en venant de Nice, après les 2 ronds point de Montauroux, prendre le chemin de Fondurane sur environ 1 km : arrivée.

Départ à cheval à 9 h 30 impérativement. Pique nique sorti des fontes près de la chapelle de St Cassien les Bois.

Apéritif, gâteaux des Rois, vin, café : **10 €** par personne (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Retour par des pistes différentes.

Pour permettre de commander les gâteaux, envoyer les chèques le plus rapidement (à l'ordre de l'ACRIAM).

Tous les cavaliers licenciés 2010 seront les bienvenus et devront retourner leur réservation très rapidement. Les accompagnants peuvent se joindre à nous facilement pour le pique nique mais doivent s'inscrire impérativement (même tarif).

✂-----

FEUILLE D'ENGAGEMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT à : **Paul ROUX, ACRIAM, 510 A chemin du Riou Merlet
06740 CHATEAUNEUF**

NOM : Prénom : N° Licence :

NOM : Prénom : N° Licence :

NOM : Prénom : N° Licence :

NOM du CHEVAL : Numéro SIRE :

NOM du CHEVAL : Numéro SIRE :

NOM du CHEVAL : Numéro SIRE :

Nombre de participants : X 5 € =

TOTAL :€

Votre e.mail :

N° de téléphone obligatoire :

Le(s) cavalier(s) soussigné(s) sont titulaire(s) de la licence 2010 et dégage(nt) l'ACRIAM et les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir tant à eux-mêmes, qu'aux accompagnants, qu'à leurs chevaux ou leur véhicules au cours du rallye.

Fait à Le :
Mention «lu et approuvé» et signature obligatoires